

Séance du 20 Novembre 1936

Présidence de M. le Comte de Breda

Membres présents : MM. Henry d'Aulnois, Mlle Anne-Marie Barré, C. Barré, Bouzard, abbé Boulanger, Cte et Ctesse de Breda, Cotentin, Dorival, Douvillé, Delaidde, Evilliot, Mme, Mlle et M. Goubé, Hamon, Harbulot, Hémerly, L'Ourson, Martel, Mestre, Muller, Dr Ozanne, Panthou, Pathé, abbé Preuvost, Mme Renaud, abbé Snejdareck, Mme Vacherand.

Absents excusés : MM. Wattelier, Escard, chanoine Delvigne, Philippot.

Admissions

M. Muller rappelle l'admission de Me Brault, notaire place du Change, dont la mention a été omise dans le bulletin d'octobre.

M. Pretceille.

Syndicat d'Initiatives de Compiègne.

♦♦

COMMUNICATIONS

La « Couture Charlemagne »

par M. Carolus BARRÉ

M. Carolus Barré, qui prépare un « Compiègne féodal au XII^e siècle », a parlé de la « Couture Charlemagne ».

Ce nom sous lequel on désigne l'ancien domaine donné à l'abbaye de Saint-Corneille par l'empereur Charles le Chauve, n'avait pas eu jusqu'ici une figuration même approximative dans l'intérieur de la ville.

Notre confrère est parvenu à en indiquer le contour en commentant de très près la charte D L du cartulaire de Saint-Corneille, charte datée de 1246, et, grâce au plan féodal du XV^e siècle qu'il a établi.

D'après l'épreuve qui nous est présentée de ce plan on peut voir les diverses seigneu-

ries existant alors dans la ville, enserrer la « Couture Charlemagne » dans les limites de la charte de 1246.

Un accord entre la Commune et l'abbaye, daté de 1294, précise bien que les moines de Saint-Corneille avaient le souci très net de ne rien aliéner de leur ancien domaine qui constituait une prévôté bien distincte de celle de la ville. Elle leur avait été octroyée, en 1048, par le roi Henri 1^{er}.

Il semble bien que cette fois on se trouve en présence d'une mise au point à peu près définitive de cette fameuse « Couture Charlemagne ».



Ollezy sous la botte allemande

par M. L'OURSON

Une question qui fut plusieurs fois à l'ordre du jour à Ollezy pendant la guerre, et dont a commencé à nous entretenir notre confrère M. L'Ourson, fut celle du rapatriement des habitants.

Rapatriés ! les habitants d'Ollezy n'auraient pu l'être que s'ils avaient été incurables et dépourvus de tous moyens d'existence, contagieux ou de mauvaise vie.

Ils restèrent tous, et, en attendant, les hirondelles partirent et revinrent plusieurs fois, note M. L'Ourson et il fallut subir les règlements relatifs à toutes sortes d'objets, même la ponte des poules et la pêche, subir de nombreuses réquisitions, payer des taxes et des impôts.

Un des souvenirs les plus curieux de M. L'Ourson a trait à une visite qu'il fit à Saint-Quentin, au cours de laquelle un avion français vint bombarder la gare non sans succès ni émoi de la part des occupants.

Enfin cette communication s'est terminée par l'hommage rendu aux services du Ravitaillement américain.